



COMITE DES ALPES DE RUGBY

BULLETIN OFFICIEL N ° 13 DU 8 DECEMBRE 15

Accueil du
lundi au
vendredi
de 10 h 00
à 18 h 00

Sommaire

- P. 2/3/4/5 [Coordination Rhône Alpes de Rugby](#)
Appel à projets : Actions au profit du développement du Rugby Féminin
- P. 6 [Finale du TOP 14 à BARCELONE.](#)
Billetterie et packages (transport train ou avion)
Réservation avant le 15 décembre 2015
- P. 7/8 [UNITE SPORTIVE](#)
[Moins de 15 ans](#)
[Centre Entraînement mixte Territorial lundi 21 et 22 décembre 2015](#)
[à MONTBONNOT](#)
- 9/10/11 [Oppositions moins de 14 ans Rhône Alpes Auvergne](#)
[Samedi 12 décembre 2015](#)
- P. 12 **COMITE DEPARTEMENTAL DE SAVOIE**
[Réunion EDR, mercredi 16 décembre 2015, Maison des sports CHAMBERY](#)



COORDINATION RHONE ALPES DE RUGBY



APPEL A PROJETS : ACTIONS AU PROFIT DU DEVELOPPEMENT DU RUGBY FEMININ

[Retour Sommaire](#)

Préambule :

La Coordination Rhône –Alpes de Rugby (CRAR) souhaite encourager toutes les initiatives qui s’inscrivent dans le cadre des actions de développement du rugby féminin et du plan « Citoyens du Sport » promu par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des sports.

<http://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/a-la-une/article/Le-plan-Citoyens-du-sport>

La Commission « cohésion sociale » et la Commission « Féminines » de la CRAR ont proposé de mettre en oeuvre un appel à projets au niveau des comités et des clubs.

Constat :

La Région Rhône –Alpes enregistre un taux licenciées féminines /total licenciés de 4,5 % contre 5% su le plan national, avec des écarts significatifs entre départements.

Objectifs :

-encourager et promouvoir les clubs et comités qui mettent en place des projets tendant à développer la pratique féminine dans notre discipline.

-valoriser ceux qui se sont déjà engagés comme ceux qui envisagent de le faire à travers un projet structuré.

Qui est concerné ? :

Tout Club de rugby ou comité départemental Rhône-alpin.

Types de projets :

Les initiatives peuvent concerner des actions de communication, de relations et de partenariat avec des structures scolaires ou sociales, des bonnes pratiques internes en matière de fidélisation ou de développement externe.

Modalités de mise en oeuvre :

► Candidatures et sélections :

-Les dépôts de candidature se font auprès de **Secrétaire Général de la CRAR**

→ **formulaire en page 5**

**Yves Chenal - Maison du Rugby -Comité des Alpes, 150 allée du Pré de l’Eau
38330 MONTBONNOT ST MARTIN / yves.chenal@ffr.fr**

► Critères de recevabilité :

- Pour les clubs qui souhaitent s’engager, le projet doit concerner une ou des actions entraînant des résultats tangibles dès la fin de l’exercice 2015/2016.

- Pour les clubs déjà très impliqués dans le rugby féminin, les critères de classement prendront en compte essentiellement les actions ou pratiques exportables sur d’autres clubs.

- Date de réception des candidatures : 20 janvier 2016

La sélection des gagnants :

Elle est faite par un Comité ad hoc composé des membres de la Commission cohésion sociale et de la Commission « Féminine » de la CRAR, des Présidents des comités territoriaux, d'un représentant du Conseil Régional, d'un représentant de la DRJS CS.

Elle prendra en compte l'évolution des effectifs féminins arrêtés fin mai 2016 en fonction de la situation de départ et la qualité des actions déployées.

Les dotations :

- catégorie « projets déjà engagés »

- Les 3 gagnants seront dotés de bons d'achat en équipement d'une valeur de :

1er = 1200 €

2ème = 800 €

3ème = 400 €

-catégorie « nouveaux projets » :

- Les 3 gagnants seront dotés de bons d'achat en équipement d'une valeur de :

1er = 1200 €

2ème = 800 €

3ème = 400 €

Les obligations des participants :

- Le dossier de candidature doit être rédigé sur le formulaire prévu et accompagné de tout document utile et du budget lié à l'action.

- Chaque entité gagnante s'engage à participer à la réception de remise des récompenses qui sera organisée courant septembre 2016.

Contact : yves.chenal@ffr.fr



Rappel /Date de réception des candidatures : 20 janvier 2016

[Retour Sommaire](#)



APPEL A PROJET :

ACTIONS AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DU SPORT FEMININ

FORMULAIRE DE PARTICIPATION

CLUB ou COMITE	
Comité territorial d'appartenance	Alpes <input type="checkbox"/> Drome-Ardèche <input type="checkbox"/> Lyonnais <input type="checkbox"/>
Responsable du projet coordonnées	Nom : tel : courriel :
Description du projet <u>projet existant</u> depuis <input type="text"/> Ans <u>nouveau projet</u>	
Ressources affectées (sur 1 an)	- Temps bénévoles dédiés : - Temps salariés : - budget engagé :

Le Président : A..... le



COMITE DES ALPES DE RUGBY
150 allée du Pré de l'eau, 38330 Montbonnot St Martin
Danielle.france@alpesrugby.com

FINALE TOP 14 2016 BARCELONE

Madame, Monsieur,

La Finale du TOP 14 aura lieu au Camp Nou de BARCELONE, vendredi 24 juin 2016 à 20 h 45.

- Bulletin de réservation (ci-dessous) à nous retourner **au plus tard le 15 décembre 2015**

Passé le 15/12/2015, les demandes ne pourront être prises en compte qu'à la faveur d'éventuels désistements ou annulations.

- Joindre **obligatoirement** le règlement correspondant à votre réservation. Merci
- (chèque libellé à l'ordre du Comité des Alpes de Rugby)

Réponse pour
le **15 décembre**
impérativement

Madame, Monsieur :	Club :
Adresse postale :	
Adresse mail :	Tél :

RESERVATION FINALE TOP 14

CAT 1	CAT 2	CAT 3	CAT 4	CAT 5	CAT 6	CAT 7	CAT 8	CAT 9	CAT 10	TOTAL	MONTANT
135 €	125 €	85 €	80 €	75 €	50 €	40 €	30 €	20 €	10 €		
											€

Modalité de retrait :

- Retrait Maison du Rugby Envoi en Chronopost (+ 30 €)
 Envoi recommandé AR (+ 10 €)

Sous réserve de disponibilité des places demandées lors de la commande

- Date et signature**



**Propositions packages
sur simple demande,
train ou avion, place,
hébergement**

UNITE SPORTIVE

Rappel convocation
envoyée par mail

Centre Entraînement Territorial Moins de 15 ans (deux jours)

Lundi 21 et mardi 22 décembre 2015

Maison du Rugby, le grand champ, 150 allée du pré de l'eau
à MONTBONNOT ST MARTIN

• Lundi 21 décembre 2015 :

- 09 H 30 :** Rendez-vous à la Maison du Rugby
Entraînement terrain MONTBONNOT ST MARTIN
- 12 H 00 :** Repas
Reprise séance terrain
Collation

Hébergement : Hôtel CAMPANILE à ST MARTIN D'HERES

• Mardi 22 décembre 2015 : Même programme

- 17 h 00 :** Fin du stage

Déplacement :

Il s'effectuera en voiture personnelle (aller et retour), pas de car mis en place, envisager co-voiturage. Le staff technique reste à ton écoute pour tout complément d'information ou problème lié à ton déplacement.

Prévoir :

- Equipement personnel de terrain et d'entraînement **avec élastoplaste**
- Crampons pour **terrain synthétique**
- Une bouteille d'eau
- Photocopie recto/verso de la licence 2015/2016 (*sauf si déjà restituée*)
- Une photo récente (*sauf si déjà restituée*)
- Fiche sanitaire (*sauf si déjà restituée*)

Merci de confirmer **par retour**
auprès de Ludovic MOLINIE
06-47-57-18-46

**Par SMS : N'oublie pas de préciser
ton nom. Merci**

Centre Entraînement Territorial **Moins de 15 ans**
Lundi 21 et mardi 22 décembre 2015
à MONTBONNOT ST MARTIN

NOM	Prénom	CLUB
Bouaffou	Mattéo	USM
Cartier Million	Antoine	FCG
Chevallier	Lilian	RCTP
Duchaux	Mathias	FCG
Fontaine	Pablo	UAC
Granon	Adrien	FCG
Losi	Richard	FCG
Menissier	Come	FCG
Micoud	Simon	BIBS
Ponderant	Brice	FCG
Reynier	Benjamin	FCSR
Sposito	Tom	FCG
Vitet	Armand	FCSR
Derrien	Ronan	FCG
Guillaumon	Victor	FCG
Dussert	Jeremy	FCG
Pierdominico	Hugo	SOC
Laperrousaz	Thibaut	FCSR



Oppositions Rhône-Alpes-Auvergne Moins de 14 ans du 12 décembre 2015

Afin de bien répartir les équipes sur les niveaux du challenge « Fédéral M14 », la commission Rhône-Alpes-Auvergne a décidé de croiser les territoires, dès la 3^e journée de brassage. Ainsi vous trouverez ci-après les oppositions du 12 décembre 2015.

Il n'est ni obligatoire, ni suffisant, de gagner les deux matches pour être validé au niveau **A1**. Les scores des tours précédents seront également pris en compte pour analyser les résultats. Le comportement des joueurs et des encadrements est également pris en compte.

Les obligations fédérales seront respectées pour la suite de la compétition.

En résumé, il est inutile de mettre une pression supplémentaire à vos joueurs pour gagner, c'est déjà leur volonté. Les équipes non sélectionnées pour ce challenge resteront sur les niveaux **A2** ou **A3**, très intéressant et sur le même territoire Rhône-Alpes-Auvergne.

La répartition initiale du nombre d'équipes qualifiées en A1 est la suivante :

Alpes = 3 Auvergne = 3 Drôme Ardèche = 2 Lyonnais = 5.

3 places supplémentaires seront attribuées par la commission régionale

Les feuilles de matches sont celles de votre comité, avec l'organisation ci-après :

à 13h30 : 1 contre 3

à 14h10 : 2 contre 4

à 15h00 : 2 contre 3

à 15h40 : 1 contre 4

Pour assurer un peu d'équité sportive, l'équipe 2 qui est la seule à jouer deux matches de suite sera l'équipe qui accueille le tournoi.

L'équipe 1 sera donc l'équipe la plus proche. Les équipes 3 et 4 les plus lointaines.

Merci de donner les résultats à votre comité dès la fin du tournoi.

Pour équipes Alpes : patrick.craighero@orange.fr

M14 RAA et ALPES

Informations concernant la journée M14 du samedi 12 décembre 2015

- Le document d'accompagnement pour les équipes sur le tableau RAA
- Le fichier des oppositions pour toutes les équipes Alpes

Quelques explications :

la catégorie M14 sera répartie sur plusieurs niveaux : A1, A2, A3, B après les différentes phases de brassage

La journée du 12 décembre est encore une journée de brassage.

Certaines équipes ALPES vont faire ce brassage avec le Lyonnais et la Drome Ardèche.

Les clubs présentés en A1 et A2 par rapport aux résultats des 2 premières journées sont mélangés.

C'est le seul moyen de vérifier l'homogénéité entre les 3 comités.

Le but étant de ne pas avoir trop d'écarts sur les phases suivantes.

Certaines équipes positionnées en Alpes pourront basculer sur le A2 suite aux résultats de ce samedi 12/12

• **Attention :**

vous devez vous munir de **vos licences et des fiches passeports** (Joueurs de devant et arbitre) fournis par le comité et le DTA

les **personnes autorisées** sur le banc de touche sont uniquement : les éducateurs

Habilités + 1 soigneur titulaire d'une licence à jour.

Vous devez porter soit le **chasuble jaune** soit les **brassards officiels**.

Sur le tableau ALPES, si un club ne peut pas recevoir, sur cette journée du 12/12, il se met en rapport avec les 2 autres clubs pour savoir lequel peut prendre la triangulaire

Si besoin : contactez Patrick Craighero 06 73 89 16 84



M14 RAA + ALPES du samedi 12 décembre 2015

RAA			Match 1			Match 2			Match 3			Match 4			
Date	Poule	Terrain	1	3		2	4		2	3		1	4		Délégué
12-déc	P4	VIENNE	TOURNON	BIBS 1		VIENNE	LA COTE ST ANDRE 1		VIENNE	BIBS 1		TOURNON	LA COTE ST ANDRE 1		Lyonnais
12-déc	P5	AMPUIS	LE PUY	MONTMELIAN 1		AMPUIS	LA MOTTE LA RAVOIRE		AMPUIS	MONTMELIAN 1		LE PUY	LA MOTTE LA RAVOIRE		Lyonnais
12-déc	P6	ANNEMASSE	RUMILLY 1	BUGEY		ANNEMASSE LE MOLE 1	OYONNAX		ANNEMASSE LE MOLE 1	BUGEY		RUMILLY 1	OYONNAX		CD 74
12-déc	P7	ANNECY US	THONON	VALLON DE LA TOUR		ANNECY US 1	BOURGOIN		ANNECY US 1	VALLON DE LA TOUR		THONON	BOURGOIN		CD 74
12-déc	P8	FAUCIGNY	ANNECY LE VIEUX	BOURG		FAUCIGNY	VIRIAT		FAUCIGNY	BOURG		ANNECY LE VIEUX	VIRIAT		CD 74
12-déc	P9	ST VALLIER	RC ROMANS	FCG 1		ROC	VIZILLE VAULNAVEYS 1		ROC	FCG 1		RC ROMANS	VIZILLE VAULNAVEYS 1		Drome Ardeche
12-déc	P10	ROMANS	AUBENAS	SEYSSINS 1		US ROMANS	GRENOBLE UC		US ROMANS	SEYSSINS 1		AUBENAS	GRENOBLE UC		Buisson Alain à confirmer
12-déc	P11	TULLINS	VOIRON / VOREPPE 1	MONTELMAR		RENAGE MOIRANS TULLINS 1	OVAL DROME		RENAGE MOIRANS TULLINS 1	MONTELMAR		VOIRON / VOREPPE 1	OVAL DROME		Villaret Denis

ALPES			Match 1			Match 2			Match 3			
Date	Poule	Terrain	1	2		1	3		2	3		Délégué
12-déc	P1	AIX LES BAINS	AIX LES BAINS	THONES		AIX LES BAINS	PT DE CLAIX		THONES	PT DE CLAIX		CD 73
12-déc	P2	VILLARD BONNOT	VILLARD BONNOT	FCG 2		VILLARD BONNOT	CHAMBERY		FCG 2	CHAMBERY		Fuchs Adam
12-déc	P3	VINAY	VINAY / STMARCELLIN 1	CHARTREUSE NERON		VINAY / STMARCELLIN 1	ECHIROLLES		CHARTREUSE NERON	ECHIROLLES		Rebboah Gilles
12-déc	P4	FONTAINE	FONTAINE	RCG 1		FONTAINE	JARRIE		RCG 1	JARRIE		Vial Bernard
12-déc	P5	VIZILLE	VIZILLE / VAULNAVEYS 2	LA MURE		VIZILLE / VAULNAVEYS 2	VMT		LA MURE	VMT		Derdinger Bernard
12-déc	P6	ST MARTIN HERES	SMHR	RCG 2		SMHR	SEYSSINS 2		RCG 2	SEYSSINS 2		Coubetgergue J. Didier
12-déc	P7	VOREPPE	VOIRON / VOREPPE 2	VALLEE DU G. / MASSIEU		VOIRON / VOREPPE 2	BIBS 2		VALLEE DU G. / MASSIEU	BIBS 2		Buissière J. Philippe
12-déc	P8	LA COTE ST ANDRE	LA COTE ST ANDRE 2	RENAGE / MOIRANS TULLINS 2		LA COTE ST ANDRE 2	VINAY / STMARCELLIN 2		RENAGE / MOIRANS TULLINS 2	VINAY / STMARCELLIN 2		Aymard Evelyne
12-déc	P9	MONTMELIAN	MONTMELIAN 2	CAM OU BG ST MAURICE		MONTMELIAN 2	FAVERGES		CAM OU BG ST MAURICE	FAVERGES		CD 73
13-déc	P10	ANNECY US	ANNECY US MEYTHET 2	LE TOUVET PONTCHARRA		ANNECY US MEYTHET 2	ST JULIEN		LE TOUVET PONTCHARRA	ST JULIEN		CD 74
12-déc	P11	BONNEVILLE	ANNEMASSE LE MOLE 2	RUMILLY 2		ANNEMASSE LE MOLE 2	SOUA		RUMILLY 2	SOUA		CD 74



ECOLES DE RUGBY Réunion

Comme prévu à notre calendrier, nous avons le plaisir de vous convier à la réunion de la Commission Sportive Ecole de Rugby Savoie qui aura lieu le :

Mercredi 16 décembre 2015 A 19 H 30
À la Maison des sports de CHAMBERY

Ordre du Jour :

- Présentation Jérôme GARDON Conseiller Technique Alpes.
- Effectifs – Bilan du premier trimestre pour les catégories moins de 6, moins de 8, moins de 10, moins de 12 et moins de 14 ans et échanges avec Jérôme.
- Finalisation des différents calendriers et fin de saison.
- Arbitrage - Règlement Rugby Digest (rappel et mise au point).
- Bilan et point sur les sélections, ORC, CPS, CPA (moins de 12 ans, moins de 14 ans).
- Formation
- Rugby à l'Ecole.
- Questions diverses.

Vous pourrez profiter de la présence de **Jérôme GARDON CTS Alpes** pour dialoguer avec lui et il répondra à toutes vos questions.

Un repas sera servi en fin de réunion.

Nous prévenir le plus rapidement pour prévision repas. Merci d'avance.